

COMMUNE DE LYS ST GEORGES

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE DU 11 AOUT 2022

Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 11
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 8 +2 procurations

Le onze août deux mille vingt-deux à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal de la commune de LYS-SAINT-GEORGES se sont réunis sous la présidence de Monsieur Olivier MICHOT, Maire, dans la salle de conseil de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée le 03 août 2022.

Etaient présents : Olivier MICHOT, Aimé MONJOIN, Marie-Claire BESNIER, Pascal BALLEREAU, Olivier MARTINET, Bruno CLEMENT DE GIVRY, Michaël BLANCHARD, Jean-Loup JAMET

Absents excusés : Corinne FAUVET-BODIN, Marie-Claude MASSUARD, Béatrice CHENET

Pouvoirs : Corinne FAUVET-BODIN à Olivier MICHOT, Marie-Claude MASSUARD à Pascal BALLEREAU

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Marie-Claire BESNIER

Délibérations examinées :

2022-20 : Décision modificative : virement de crédit (article 2152)

Approuvée à l'unanimité.

2022-21 : Embauche d'un agent pour accroissement temporaire d'activité

Approuvée à l'unanimité.

2022-22 : Redevance d'occupation du domaine public ENEDIS

Approuvée à l'unanimité.

2022-23 : Proposition de modification du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Approuvée à l'unanimité.

2022-24 : Basculement anticipé à la comptabilité M57 abrégée

Approuvée à l'unanimité.

Le Maire,
Olivier MICHOT

La secrétaire de séance,
Marie-Claire BESNIER